

droit un *actor* peut difficilement être qualifié de magistrat ; les deux autres étaient choisis par les habitants selon un processus où les éventuels « Romains » de la région n'ont aucune part. En tout cas, la conclusion globale est biaisée puisque l'enquête a exclu d'office toutes les dédicaces émanant de civils sans « Status oder Beruf ». On lit pourtant (p. 49) que les dédicaces civiles jusque vers 150 émaneraient uniquement de personnes qui s'identifieraient à la culture romaine ; ils seraient étrangers à la région, Romains ou descendants de Romains, dépendants de Romains ou immigrés de régions de romanisation ancienne. – Étant donné l'historiographie tronquée, le nombre de questions éludées ou mal posées, s'appuyant sur des ouvrages vieillissés (par exemple le droit latin p. 30-31), le manque de prise en considération de l'histoire des *civitates* au processus de romanisation chronologiquement différent, ainsi que les faiblesses techniques du dossier des sources, l'ensemble de l'exposé repose sur des bases fautives ou fragiles. Il est impossible de suivre et/ou de critiquer les raisonnements de l'auteur. Il faut tout reprendre ligne à ligne et rectifier au passage les approximations ou les affirmations non fondées, pour parvenir à repérer des éléments intéressants, mais pas nécessairement originaux. J'espère avoir toutefois pu donner un aperçu des problèmes structurels que pose cet ouvrage. Marie-Thérèse RAEPSAET-CHARLIER

Christophe SCHMIDT HEIDENREICH, *Le glaive et l'autel. Camps et piété militaires sous le Haut-Empire romain*. Rennes, Presses universitaires, 2013. 1 vol. 15,5 x 24 cm, 518 p., 44 fig., cartes et plans (HISTOIRE. SERIE HISTOIRE ANCIENNE). Prix : 26 €. ISBN 978-2-7535-1857-5.

Sous ce titre un peu trop général qui impose de tenir compte du sous-titre, Christophe Schmidt Heidenreich nous propose la version remaniée de sa thèse de doctorat soutenue à Paris-13 en 2005. Le sujet envisagé est bien ciblé : la piété dans les camps de l'armée romaine impériale. Autrement dit à l'intérieur des camps et non dans l'entourage des camps, ou dans le milieu militaire des garnisons. La collecte du matériel épigraphique a été minutieuse et a abouti à établir un corpus de 550 dédicaces réparties dans tout l'Empire, surtout dans sa partie occidentale. Tous les textes retenus sont fournis en un corpus soigneusement reproduit avec références et indication du lieu exact de mise au jour, s'il échet. Trois parties divisent le volume. La première consacrée au matériel et à sa localisation dans les camps : lieux publics, semi-publics et privés dans la mesure où les circonstances de découverte et/ou les contenus permettent de les définir. On relève ainsi 200 inscriptions localisées, dont un quart provient des *principia*, et un cinquième des bains. Puis viennent le *valetudinarium*, l'amphithéâtre, les portes. Deux dixièmes seulement des autels proviennent des habitats, soit des officiers soit de la troupe. Cela dessine une bonne topographie des pratiques cultuelles mais laisse dans l'ombre une autre partie de dédicaces, plus nombreuse, qui ne peut être attribuée avec un degré suffisant de probabilité à des lieux précis, faute souvent de précisions archéologiques, ou épigraphiques. Cela n'empêchera pas l'auteur de proposer des catégories convaincantes de types d'autels et de dédicants selon les zones des camps. Le second axe de recherche est celui des acteurs de la piété castrale : officiers, sous-officiers, soldats gradés et simples soldats, tous participent à l'érection des monuments. Cela reflète une adhésion de tous, y

compris pérégrins, aux principes religieux officiels, qui reflète à son tour une forme de romanisation. Mais ce consensus s'applique à des lieux différents, selon un système cohérent, qui voit, par exemple, les autorités agir dans les *principia* et dans les espaces privés qui leur étaient dévolus, et les spécialistes fonctionner très logiquement dans les lieux de spécialité que sont les *tabularia*, les *officia*, l'*armamentarium*, le *carcer*. Cette structuration des espaces et des gens régissait aussi les dieux. Jupiter règne aux *principia* avec Minerve et Mars, Minerve dans les lieux d'activité spécialisée, Hercule, Silvain, les Lares et Pénates de même que Junon dans les logements, par exemple. Némésis est à l'amphithéâtre et les génies dans les collèges. Le point de vue développé conduit donc à une vision renouvelée de la piété militaire perçue sous l'angle de l'organisation et de la hiérarchie. Avec des considérations sociales et chronologiques originales. Il faut toutefois revenir quelques instants sur les méthodes de choix des inscriptions retenues. Pour les critères externes et archéologiques, pas de problème sinon que la plupart des découvertes anciennes sont répertoriées de manière peu précise. Pour les critères internes, on restera plus circonspect. Si, par exemple, pour Bremenium (High Rochester), *RIB* 1270 est retenue alors que *RIB* 1269 ne l'est pas, c'est (sans doute car ce n'est pas explicité) que la première est offerte à Dea Roma, déesse officielle honorée par les *duplicari* de l'unité des *exploratores* locaux, et l'autre une simple dédicace aux « *dis montibus* » par un décurion isolé, alors que toutes deux sont connues simplement pour avoir été trouvées à High Rochester sans précision. On peut comprendre les critères. Par contre à Birrens, où une très faible proportion des inscriptions figure au corpus, on s'interroge davantage sur les choix qui ont évacué toutes les dédicaces aux divinités indigènes, y compris celles (par exemple *RIB* 2107 et 2108) qui sont offertes par une sous-unité de la cohorte avec mention du tribun. Ensuite l'auteur conclut que les divinités indigènes (qu'il définit systématiquement comme celtiques, à tort), sont peu représentées dans les camps. N'est-ce pas un raisonnement circulaire ? Cet enfermement de la recherche dans ce carcan du camp *stricto sensu* conduit aussi à négliger une autre topographie, celle qui aurait pu se dégager de la comparaison entre l'intérieur et l'extérieur. Si, réellement, les divinités indigènes honorées en nombre par les soldats auxiliaires le sont hors du camp, cela pourrait avoir des explications et des implications au niveau de l'organisation culturelle, des hiérarchies et des autorisations qui ne sont pas anodines. Et qui pourraient étoffer la remarque que les dieux indigènes étaient toujours honorés dans le cadre privé (p. 171). Il faudrait toutefois peut-être nuancer ce constat intérieur aux camps en fonction des dédicants de *RIB* 2107 et 2108, précisément, d'autant que les dédicaces à des dieux ethniques emportés par les auxiliaires et offertes par des troupes entières, des détachements ou des sous-unités ne sont pas rares en tout cas en Bretagne (*RIB* 919, 920, 1421, 1593-94, 2135, 2147, *AE* 2013, 972...). Quelle relation avec le *campus* ? L'examen des différents dieux souffre aussi de cette limitation topographique. Si on prend en considération Hercule, il faudrait se souvenir que l'identité du dieu, peu représenté dans le corpus retenu, ne se limite pas à ce cadre. Avant d'écrire (p. 159-160) que la popularité d'Hercule dans l'armée avancée par certains relève peut-être de l'exagération, et que « rien ne vient étayer l'hypothèse » d'un dieu germanique, il faudrait regarder un peu au-delà et examiner l'Hercule des Bataves par exemple, Bataves qui ont largement servi dans l'armée romaine. — Au total donc il convient de bien penser le livre dans son cadre car ses principaux apports se situent

précisément dans la perception et l'organisation des camps en tant qu'entités fermées se suffisant à elles-mêmes sur le quasi-modèle de la cité. C'est à ce point de vue que l'ouvrage apporte des informations utiles et des nouveautés substantielles. Et le dossier épigraphique peut se révéler fort utile pour d'autres recherches. Par contre il convient de prendre les conclusions relatives aux dieux et aux cultes avec une certaine précaution car la portée des généralisations est trop limitée pour être toujours pertinente. Une mine d'informations sur les camps, exclusivement, à exploiter désormais comme modèle d'interprétation des environnements archéologiques des dédicaces militaires.

Marie-Thérèse RAEPSAET-CHARLIER

Bassir AMIRI (Dir.), *Religion sous contrôle. Pratiques et expériences religieuses de la marge ?* Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2016. 1 vol. 16 x 22 cm, 100 p., ill. (INSTITUT DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES DE L'ANTIQUITE). Prix : 22 €. ISBN 978-2-84867-561-9.

Ce petit volume, au titre un peu obscur, constitue les actes d'un colloque tenu à Besançon, qui avait pour propos de s'interroger sur les pratiques religieuses de certains groupes qui, au sein de la société romaine, se situaient d'une manière ou d'une autre « en marge » des classes dominantes, ce que le sous-titre aide à saisir. Mais cette définition même de l'axe de la recherche est insuffisante à rendre compte de tous les aspects traités et, par exemple, la marginalité du christianisme ne s'impose pas à l'esprit de tous. Ces remarques formelles sur la diffusion du recueil n'enlèvent rien à la richesse de son contenu qui fait le point sur une série de thèmes complémentaires. L'introduction, due au promoteur du colloque, constitue en soi un premier article, méthodologique, très complet et très utile sur les notions mêmes de marge et de marginaux, en matière de religion notamment. Une première partie ensuite est consacrée à la perception que les Romains classiques – en la personne de Varron – avaient des cultes d'origine orientale, Isis et Sérapis en particulier, et au rejet organisé contre eux. Rejet contrebalancé par une évidente séduction en matière de philosophie et de spiritualité. « La pesanteur du *mos maiorum* notamment et les habitudes religieuses qui le sous-tendent ne manqua pas provoquer en Varron un sursaut spirituel face à la poussée des croyances nilotiques ». On perçoit en filigrane dans cette phrase – et d'autres – la vieille conception d'une religion romaine froide, « dévalorisée » et sans intérêt, ce qui anime la réflexion dans un sens préétabli (Y. Lehmann). La seconde contribution s'inscrit dans le même thème avec un accent mis de manière forte sur la critique féroce de Varron contre le dieu Sérapis dans la satire ménippée « les Euménides » (A. Rolle). Vient ensuite un exposé sur le caractère marginal des adeptes du pythagorisme en raison de leur végétarisme (G. Freyburger). On entre ensuite dans une perspective attendue de la recherche : la religion des affranchis. Tout d'abord Fr. Van Haepereen s'interroge sur la place laissée par les élites dirigeantes aux affranchis dans l'exercice des prêtrises publiques de Rome et de l'Italie. Elle établit un bilan détaillé des cultes qui sont desservis par des affranchis avérés et le comptage n'est pas très lourd. Certes on rencontre des cas mais ils sont peu nombreux et, si la *lex Visellia* qui interdisait aux *liberti* l'accès aux magistratures municipales ne portait pas sur les sacerdoces civiques, dans les faits les ingénus leur accordaient rarement